



Bureau coordonnateur de la garde
en milieu familial Villeray- La Petite Patrie

*La trottinette carottée
au  de l'Île !*

Mars: mois de l'alimentation !



Le mot du directeur

Table des matières:

Mot du directeur p. 1-2

Mot administratif p. 2

Mot pédagogique p. 3

Avec cet envoi, vous trouverez...

-Bordereau paiement période 24

- Fiches alimentations 1-2



Avez-vous remarqué
qu'à table les mets
que l'on vous sert
vous mettent les mots
à la bouche ?

Précisions concernant les informations ou les recommandations

Je vous écris assez régulièrement, soit dans une lettre, soit dans cet info, pour vous donner des nouvelles du réseau ou vous faire des recommandations en relation avec la *Loi* et le *Règlement*.

La plupart du temps, ces interventions sont destinées à améliorer la qualité de vie des enfants que vous recevez dans vos services de garde en milieu familial. Nous cherchons également à mieux vous soutenir dans la vie de tous les jours et les différents aspects de votre travail.

Je peux dire que de façon importante, la plupart de vos services de garde offrent une belle qualité de vie aux enfants et je tiens à vous en féliciter. C'est tout à votre honneur de réussir à rendre heureux les enfants. Mais parfois, il est possible d'améliorer notre prestation professionnelle, grâce aux petits trucs ou aux précisions que nous apportent les autres. C'est en ce sens que j'aimerais que vous perceviez notre intervention.

Alimentation

Mars étant le mois de l'alimentation, nous allons vous en parler à différentes reprises et en profiter, lors de nos visites dans votre service de garde, pour nous assurer que le guide alimentaire canadien est bien suivi.

Santé des enfants

Certaines RSG ajoutent, dans le document de régie interne qu'elles remettent à chaque parent, des précisions concernant la politique relative à la santé des enfants. C'est une bonne idée.

Je remarque cependant que certaines RSG, croyant sans doute bien faire pour protéger les enfants en santé, réglementent de façon excessive l'acceptation ou non des enfants dans leur service de garde et vont même jusqu'à contraindre parfois les parents à signer un document contenant des règles inappropriées.

Je tiens à préciser que la RSG ne peut refuser un enfant sur le seul motif qu'il « a de la fièvre » ou « que son nez coule » ou qu'il « pourrait être contagieux pour les autres enfants ».

Je rappelle qu'en matière de santé des enfants que vous recevez, **CE SONT LES SEULES CONSIGNES DU CLSC** qui doivent servir de base de fonctionnement à votre service de garde.

Pour être certaine d'avoir l'heure juste avec la santé des enfants, il convient donc que la RSG se renseigne auprès du CLSC ou de notre BC.



Le mot du directeur (suite)

Utilisation des chaises hautes, parcs et barrières



Je rappelle que l'utilisation des chaises hautes, des parcs et des barrières doit se faire avec modération avec les enfants. Concernant les chaises hautes, hormis la période des repas et des collations et pour quelques activités particulières, leur usage n'est pas souhaitable. C'est la même chose avec les parcs et les barrières : ils ne doivent pas entraver le besoin des tout-petits de découvrir et de se déplacer.

Mise à jour des dossiers RSG

Félicitations! La plupart d'entre vous ont rapidement réagi pour remettre à jour leur dossier administratif. Pour celles qui ont oublié de le faire, veuillez prendre contact avec notre BC pour régulariser au plus vite votre situation.



Coordonnées

4581, rue Sherbrooke Est

Montréal, Québec

Téléphone : 514 872-1400

Site: www.ville.montreal.qc.ca/

insectarium

INSECTARIUM
DE MONTRÉAL

La douzième édition de Papillons en liberté a prit son envol du 19 février jusqu'au 26 avril prochain. Cette année, les papillons des Amériques sont à l'honneur dans le cadre de cet événement incontournable de l'Insectarium et du Jardin botanique de Montréal. De magnifiques papillons de tous les coins des Amériques, dont plusieurs vedettes ailées du Québec ont d'ailleurs confirmé leur présence! Ne manquez pas cette occasion unique de découvrir des papillons connus et méconnus de chez-nous et d'ailleurs.

Le mot administratif



Changement d'heure

Le dimanche 8 mars, nous avançons nos horloges d'une heure.



Assurance professionnelle

Pour celles qui sont assurées par l'entremise du Conseil québécois des services de garde éducatifs à l'enfance (CQSGEE), avec ESSOR assurances. Le CQSGEE vous enverra prochainement les formulaires de renouvellement et vous devrez retourner votre réponse et effectuer votre paiement AVANT LE 1er AVRIL 2009, sinon votre police sera nulle et sans effet.

Pour celles qui sont assurées ailleurs, si vous désirez adhérer, votre police entrera en vigueur seulement à la date de réception de votre paiement.

Pour tout renseignement, CQSGEE :

1-866-916-7688

info@cqsgee.qc.ca



FICHES D'ASSIDUITÉ ATTENTION !

Le 30 mars, le BC devra avoir reçu toutes vos fiches d'assiduité pour les périodes du 8 décembre 2008 au 29 mars 2009 (c'est-à-dire le verso de la grande feuille).

Maintien des règles fiscales

Voici les renseignements que nous avons reçus dernièrement de Revenu Québec.

Pour les fins de la déclaration de revenus qui doit être produite pour l'année d'imposition 2008, Revenu Québec annonce qu'il ne remettra pas en cause le statut de travailleur autonome pour fins fiscales.

Concernant l'année 2009, jusqu'à nouvel avis, les positions de Revenu Québec sont les suivantes :

- les acomptes provisionnels des contribuables dont le statut était antérieurement celui de travailleur autonome doivent continuer à être versés;
- les RSG qui ont des personnes à leur emploi doivent continuer à effectuer et à remettre les retenues à la source ainsi qu'à verser les différentes cotisations d'employeur;
- les bureaux coordonnateurs n'ont aucune retenue à la source à effectuer ni aucune cotisation d'employeur à verser à l'égard, respectivement des RSG.

Enfin, Revenu Québec suivra de près l'évolution de ce dossier au plan gouvernemental et verra à ce que soit communiquée en temps opportun toute information de nature fiscale pouvant toucher les différents intervenants.

Des microbes qui agacent !!!



L'hiver est souvent un dur moment pour la propagation des maladies et des microbes en service de garde. S'il était possible de réduire et même d'éliminer ces petits envahisseurs, ce serait la joie. Mais malheureusement ça fait partie du travail en service de garde...



Je sais que ce sujet irrite plusieurs d'entre-vous ... Et avec raison.

Ce n'est pas facile d'accueillir un petit coco fiévreux un matin sachant qu'il va peut-être contaminer les autres, qu'il a peut-être un virus ou une maladie infectieuse... Mais peut-être pas... Il peut aussi avoir une poussée des dents et être en forme dans votre service de garde. La même chose pour la diarrhée, il a peut-être la gastro mais peut-être pas... Il peut avoir seulement mangé trop de légumineuses et c'est une réaction normale !

Il est important d'appliquer les mesures d'hygiène nécessaires pour éviter la propagation des maladies, mais il faut aussi utiliser un brin d'humour pour survivre à ces situations et accepter que des enfants malades envahissent votre maison...

Il est certain qu'un enfant qui n'est vraiment pas bien est mieux chez lui dans sa maison pour reprendre des forces rapidement, par contre tant que l'enfant est en mesure de participer aux activités de la journée, vous devez le garder au service de garde. Quelques maladies demandent l'exclusion des enfants mais pas toutes. Il est important d'être bien informée pour donner la bonne information aux parents que vous recevez.

Ce sujet est souvent un peu plus difficile avec les parents et ça se comprend; les parents sont souvent débordés et passer une journée dans une clinique bondée avec son petit n'est pas toujours agréable. Par là, je ne veux pas enlever la responsabilité du parent d'aller consulter lorsque son enfant est malade. Je veux seulement vous demander d'être bien sûr vigilantes en ce qui concerne les maladies mais aussi indulgentes, lorsque nécessaire, avec votre clientèle.

Tout dépend de la situation, du contexte, c'est à vous de juger ce qui serait gagnant pour tout le monde.

Quelques petits trucs faciles pour s'aider!

- Aller dehors tous les jours, ça permet de changer le mal de place et d'aérer tout le monde, le froid ne rend pas les enfants malades.

- Aérer votre service de garde tous les jours, pour les mêmes raisons, les microbes aiment bien la chaleur. Aérer la maison permet d'en éliminer un peu...

- Désinfecter les jouets régulièrement surtout ceux qui posent problème (ex : les chapeaux et costumes lors d'une invasion de poux, les hochets pour les bébés qui peuvent avoir une conjonctivite ou le rhume). Prévoir un moment pour laver régulièrement les jouets qui ont été portés à la bouche.

- Changement de couche: lors du changement de couche, pour vous protéger, en temps de gastro, prévoir des gants pour vous et un lavage de mains fréquent entre chaque changement de couche, prévoir aussi un piqué individuel pour chacun des enfants.

- Lavages de main fréquents pour les enfants et les éducatrices.

- Être emphatique à la situation du parent, pour certains parents prendre plusieurs jours de congé est très difficile, voire même impossible.

- Sensibiliser vos parents à la propagation des microbes.

- Bien communiquer avec le parent pour mieux connaître les particularités de l'enfant.

- Demander aux parents, dès le début, s'ils ont une alternative pour s'occuper de l'enfant en cas de maladie.

- Un autre moyen est également de vous procurer les outils appropriés concernant les infections en services de garde. Tout d'abord vous pouvez vous procurer le tableau «*Les infections en milieu de garde*» et peut-être l'afficher à l'entrée de votre service de garde et même l'expliquer au parents.

- Les infections en milieu de garde

http://www.mfa.gouv.qc.ca/publications/pdf/SF_aff_infections_milieu_garde.pdf

- Le nouveau guide de prévention et contrôle des infections dans les services de garde. Vous pouvez aussi vous le procurer ou le consulter en ligne, il s'adresse à tous les professionnels de la santé. Il peut vous être fort utile pour trouver l'information nécessaire afin d'assurer la santé de vos petits dans votre service de garde. Il contient également des lettres pour les parents et des mesures à prendre pour éviter la propagation. Guide de prévention en ligne ou encore à commander :

www.msss.gouv.qc.ca/enfance/preventioninfections.

- Contactez Info-santé CLSC au 811, Si vous êtes inquiète d'une situation, une infirmière peut toujours vous informer et vous guider sur les mesures à prendre.

- Nous contacter à La trotinette carottée, nous pouvons vous outiller et vous soutenir dans votre intervention auprès d'un parent, un enfant ou auprès de l'ensemble de votre groupe.

- Bonne fin d'hiver !!!

Isabelle Comeau.



PRÉCISION : Remplacement occasionnel

Vous pouvez vous faire remplacer 20 % de votre temps travaillé dans l'année par une remplaçante occasionnelle. Par contre, votre assistante NE PEUT se faire remplacer par une remplaçante occasionnelle, par exemple pour ses vacances. Elle peut se faire remplacer SEULEMENT pour une situation d'urgence.

Donc, ce qui est le plus simple pour vous c'est d'avoir deux assistantes. L'une qui remplace l'autre, lorsqu'elle prend ses vacances.

NOUVEAU !

Les trott-fiches pédagogiques !

L'équipe pédagogique de La trottinette carottée, bouillonne d'idées concernant les dossiers pédagogiques à venir. Pour ce faire, nous avons établi une nouvelle formule qui consiste à vous envoyer au gré des Info-RSG, des fiches pédagogiques. Ces fiches que vous recevrez, seront numérotées pour chacun des sujets et trouées afin que vous puissiez les insérer dans un cartable.

Ce mois-ci, comme le thème est l'alimentation, nous vous envoyons les 2 premières fiches de ce sujet. Prochainement: Le langage et la discipline.

sos cuisine

Mesdames, vous vous demandez souvent quoi servir aux enfants au dîner ? Comment équilibrer les repas et votre budget ? Comment préparer rapidement le repas ? Je suis abonnée au site Internet SOS cuisine depuis plusieurs mois et vraiment j'adore. Ce site Internet est gratuit et en vous y abonnant vous obtenez un menu différent à chaque semaine par courriel. Vous pouvez choisir plusieurs types de menu soit; sans arachides, sans fruits de mer, un menu pour les débutants ou encore pour que les enfants soient contents! Ainsi vous pouvez manger varié, sans vous ruiner puisque le site vous informe de tous les spéciaux en épicerie. Alors allez-y et tentez l'expérience et peut-être l'adopterez-vous tout comme moi!

<http://www.soscuisine.com/>

Bon Appétit!

Isabelle



Activités à venir...

Grandir Ensemble: Soirée de sensibilisation

le 12 mars 2009

le 8 avril 2009

le 7 mai 2009



Ces soirées de sensibilisation s'adressent à **toutes les RSG, les enfants défavorisés et leurs familles ne sont pas différents des autres!** Malgré ce que l'on peut en penser. Beaucoup d'entre vous ne se sentent pas concernées par ces ateliers parce qu'elles ne reçoivent pas cette clientèle. Par contre, vous n'êtes pas à l'abri d'accueillir un enfant ou un parent qui présentera un jour des difficultés dans sa vie. De plus, ces soirées vous donnent des outils pour travailler avec ces familles mais aussi avec toutes les familles que vous recevez. Alors profitez de l'expertise de vos collègues pour venir vous enrichir !

Au plaisir de vous y voir!

Seriez-vous en mesure de tendre la main à un enfant qui présente des signes de mauvais traitements dans votre service de garde ?

Agir en milieu de garde

Le 21 mars 2009, de 8h45 à 16h

Au Centre Lajeunesse

Les enfants victimes de mauvais traitements, ainsi que leurs parents, ne sont pas différents des autres et peuvent se retrouver un jour ou l'autre dans votre service de garde. Vous avez un rôle de protection et de détection à jouer comme RSG. Venez en apprendre davantage sur les mauvais traitements pour être mieux outillées dans votre pratique quotidienne. Le tout dans une ambiance plaisante et animée!

Les formatrices de la journée seront vos conseillères Isabelle et Geneviève! Inscription obligatoire **AVANT le 16 mars 2009**

Atelier de sensibilisation pour intervenants au préscolaire

Le 11 mars 2009, de 18h30 à 21h30

Au Centre Lajeunesse

Vous êtes-vous déjà senti dérangé par quelqu'un lorsque vous circulez avec votre groupe d'enfants ?

Avez-vous envie de découvrir des trucs pour vous sentir en sécurité lorsque vous avez en charge un groupe de petits ?

Voici une formation parfaite pour vous !

Venez découvrir des techniques pour vous sentir davantage en sécurité et sûre de vous. De même que pour prévenir des incidents qui pourraient survenir et ainsi être en mesure de réagir efficacement aux agressions verbales et aux menaces.

Inscription obligatoire **AVANT le 5 mars 2009**